L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres
entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.85
Un mois	.65
Une Semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.05

Prix de l'Abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.05
Trois mois	1.05

Prix de l'Abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$2.00
Six mois	1.00
Pour l'Etranger—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

Pour les petites annonces de demandes, ventes, locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page du journal.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Chronique de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Naissances.

Mme Frank Petrie, un garçon.
Mme Edgar Pierre Hanemann, un garçon.
Mme Jacob Richard, un garçon.
Mme L. V. Landry, Jr., un garçon.

Mariages.

Albert Duplessis et Mlle Maude E. Maten.
Levert Sabatin et Mlle Emma Dupart.
Jules Duke et Mlle Lutetia Mermillin.
Morris Levin et Mlle Rebecca Wexler.

Décès.

Mme P. O. Mire, 58 ans.
Joseph Doblane, Sr., 66 ans, 4535 N. Peters.
Peter T. Hinds, 16 mois.
Henry A. Reilly, 41 ans, Hôpital de la Charité.
Mme Lena Sarocco, 18 ans, Infirmerie Touro.
Philip Massey, 21 ans, 1740 N. Remparts.
Mlle Jennie McGovern, 2044 Camp.
Thomas Lloyd, 52 ans, 4231 Camp.
John Murray, 65 ans, 3003 S. Remparts.
Freddie Jackson, 16 mois, 9129 S. Prieur.

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Anna Sarn vs. son époux, divorce; Lela Conrad, Tutrice, vs. London Guarantee and Accident Co., Ltd., dommages, $1,665; Jas. C. Wiiff vs. Jacob Breiner, pour un billet, $109.65; H. T. Cottam & Co., Ltd., vs. Geo. Bellact, compte, $272.68; Jno. S. Wheeler vs. Hotel Grunewald Co., Ltd., dommages, $10,053.25; Conservative Homestead Ass'n vs. Mme Elizabeth C. Hoffman, saisie immédiate, $2,100; Frank S. Twoomey vs. Veuve Alfred Russell, $800; N. O. Gas Light Co. vs. A. L. Patterson & Co., et als., réclamation, $6,904.73; D. Landon vs. Dixie Fire Ins. Co. and Interstate Casualty Co., in solido, police d'assurance, $806; Canal Bankand Trust Co. vs. John Priez, reclamation, $47.67; Peter B. Martinez vs. Quaker Realty Co., Ltd., pour intenter un procès.

Successions.

Mme Elizabeth Howes, Mme Evelyn Marie Stifft, Robert Alvis Hilgner et Chas. W. Robinson.

Mme Jno. Rau demande l'autorisation d'emprunter.

Hicks Richard Lloyd demande l'émancipation.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès — Réclamations.

Jas. D. Brown vs. Stephen J. Bradbury, $9.43; Geo. Prados, Agent, vs. W. T. Bird, $70; O. W. Solomon vs. May Collins, $30; Pierre D. Olivier vs. Ville de la Nouvelle-Orléans, annulation d'impôts; Succession de H. C. Minor, et als., vs. Emile Labat, $86.45; Coleman E. Adler vs. Wm. S. Fell, $10; Jas. J. Landry vs. J. Meyer, et als., in solido, $20; Bartholemew Morphis vs. Dennis Sheen Transfer, Inc., $53; Julius C. Wolff vs. Jacob Breuer, $100; J. R. Lawton & Co. vs. E. Heimer & Co., $20; Jack Trupillo vs. Walter Holmes, $14; A. Baldwin & Co., Ltd., vs. F. A. M. Nassans, $22.40.

Pour possession d'une propriété.

L. Rodeillat vs. Mme Lillian Zerkenback, A. Hopkins, Agent, vs. T. Brockdorf.

Rapport

Nous recevons du chirurgien R. H. Creel, le rapport suivant de la semaine au 3 mai: Vapeurs fumigés, 63; wagons de chemins de fer inspectés, 3,102; rats attrapés, 5,269; bâtisses inspectées, 12,440; bâtisses mises à l'épreuve des rats, 1,070; améliorations d'immeubles, 24,239; rats examinés, 2,703; rats reçus au laboratoire, 5,371. Nombre total de rats attrapés au 1er mai, 334,624; rats examinés, 243,079; bâtisses mises à l'épreuve des rats, 32,984.

Les enfants des écoles publiques

A une réunion à l'Hôtel de Ville, le "Presidents' Co-Operative Club," il a été décidé d'inaugurer un examen médical pour les enfants des écoles publiques, et de n'accorder qu'une demi-journée d'étude aux enfants appartenant aux quatre derniers grades. Le club insiste à ce que l'on fournisse de l'eau rafraîchie aux enfants dans les écoles, et qu'on y place un thermomètre. Dès que le thermomètre enregistrera 90 degrés de chaleur, les enfants devront être renvoyés chez eux.

Pour les aliénés

Afin d'aider l'organisation d'une société d'hygiène mentale en Louisiane, pour le traitement des aliénés, et prévenir les maladies nerveuses et mentales, M. Clifford W. Beers, de New-York, qui est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans, fera une conférence, ce soir, dans l'auditorium de l'Association de Commerce.

Un contre-maître accusé

Trois noirs, Mathew Locket, E. Seymour et J. Coston, accusent James Morgan, contre-maître noir, de les avoir forcé à lui verser un dollar par semaine, pour conserver leur emploi sur les quais de la "Southern Pacific," à Algier. Morgan aura à comparaître devant la cour.

Jour de paix

Des préparatifs se font pour célébrer le "Jour de Paix," le 18 mai, par les affiliées de la Nouvelle Orléans, de la "Woman's Peace Party." Il y aura des exercices d'ensemble, par 600 enfants des écoles publiques. Mme Roydan Douglas, est à la tête de la société locale.

Visiteurs distingués

Le Vice-Président des Etats-Unis, M. Thomas R. Marshall, Mme Marshall, M. et Mme W. E. Kamsey, arriveront à la Nouvelle Orléans, à 8 heures 30 ce soir. Il y aura une réception en leur honneur à l'Association de Commerce, sous les auspices des membres de cette association, du "Press Club," et des sociétés commerciales.

Procès en dommages

John S. Wheeler, solliciteur d'assurance, a intenté un procès en dommages pour $10,243, contre la "Hotel Grunewald Company, Ltd." Il allègue dans la pétition avoir été estropié par l'ascenseur.

La petite reine

La petite Ella Beter, 4 ans, 1617 rue Musique, a gagné le prix de la "St. Roch Playground May Queen," et sera la Reine de Mai, au festival qui aura lieu le 9 mai, au parc d'amusement St. Roch.

Coude fracturé

William Moore, étranger, 30 ans, s'est bercé avec une telle force sur la galerie du café Perkins, à West End, à 10 heures, a. m., hier, que lui et la berceuse, sont tombés sur le sol d'une hauteur de 10 pieds. Moore a eu le coude gauche fracturé et la berceuse a été transportée chez un menuisier pour être réparée.

Suicide

A 4 heures p. m., hier, une locomotive du chemin de fer Illinois Central, garait des wagons sur la levée en face de la rue Gen. Taylor, lorsque William Kaiser, 44 ans, 3538 Annonciation, se jeta entre deux wagons, et eut la jambe et l'épaule droite broyées, et la tête horriblement mutilée. Transporté à l'Hôpital de la Charité, il expira à 7 heures 30, hier soir. Le découragement s'était emparé de Kaiser, qui était malade et hors d'emploi depuis quelque temps.

Meusure de précaution

Par l'entremise du Secrétaire F. S. Shields et de ses officiers, la commission des prisons et des asiles, a inauguré une campagne, afin que tous les édifices de la ville aient des portes modernes de sortie. Le commissaire William McGilvray, a avisé hier, plus de 500 propriétaires, à ce sujet.

On recherche

P. A. Primeau, de Piggott, Ark., que l'on croit être à la Nouvelle Orléans. Adresser toute information, a J. N. Massingill, à Piggott, Ark.

Blessé par une Jitney-auto

En jouant au baseball, coin Jackson et Chippewa, Henry Livermore, 28 ans, 534 Philip, a été renversé par une Jitney pilotée par Louis Lloyd. Une roue de la voiture a passé sur le cou de Livermore. Il est soigné à l'Infirmerie Touro.

Crâne fracturé

George Harang, 46 ans, 427 Joséphine, en travaillant à la New Orleans Brewery, coin Jackson et Tchoupitoulas, a 3 heures p. m., hier, a eu le crâne fracturé, par l'explosion d'un cylindre. Il a été transporté dans un état critique, à l'Hôpital de la Charité.

Accident fatal

Vers 3 heures hier après midi, Mme Emile Dieth, 922 rue Orange, entendit la détonation d'une arme a feu. Elle monta au second étage, et à son horreur, vit son mari, étendu sur le plancher dans une mare de sang, et le front troué d'une balle. A ses côtés était un revolver. Il paraît que Mme Dieth avait dit à son mari que l'arme avait quelque chose de défectueux dans le mécanisme, et que ce dernier, en nettoyant le revolver, une cartouche avait fait explosion. M. Dieth était âge de 65 ans, et était un des associés de la firme Hoehn & Dieth, 537 rue Iberville.

Frappé d'insolation

Vers deux heures p. m., hier, John A. Sullivan, couleur, en travaillant sur le quai de la rue Erato, a été frappé d'insolation et transporté inconscient, à l'Hôpital de la Charité.

Vols

On a volé:

A Paul Livaudais, 622 Cluet, 130 dollars, dans le café Fletcher, 831 Iberville. Les voleurs, Otto Breeman et Wm. Jefferson, nègres ont été arrêtés. Jefferson avait en sa possession 65 dollars de l'argent, qui lui restait.

A Marguerite Mumford, 2002 St. Andrew, un complet et des bijoux, valant 70 dollars.

Pied broyé

Thos. J. Donovan, 32 ans, 1533 Sud Liberté, aiguilleur, du chemin de fer Illinois Central, a eu le pied droit broyé par une locomotive, sous un hangar de la gare Union. Il a été transporté à l'Hôpital de l'Illinois Central.

Récompense

Mme S. Newburger, 1640 avenue Palmer, s'est plainte à la police avoir perdu une montre (Swiss movement) évaluée à 375 dollars, à la gare Union. Elle offre une recompense de 20 dollars, à la personne qui lui rapportera la montre.

ORPHEUM

La charmante comédie "Woman Proposes" de Paul Armstrong, et le violoniste renommé, Max Fink, de la Nouvelle-Orléans occupent la première ligne de l'affiche.

Fanny Brice, artiste humoristique, parait dans des scènes de vaudeville.

Un burlesque du mélodrame sera représenté par Jack Gardner, comédien bien connu.

Le maestro Max Fink a recueilli ses lauriers à la Nouvelle-Orléans, comme violoniste, pianiste et chanteur. Il est applaudi avec enthousiasme par ses amis. Au programme, aussi, les "Salvagis," danseurs émérites, récemment arrivés de Paris.

Mlle Marie Fitzgibbon charme l'auditoire par ses monologues amusants.

Lohse et Sterling, athlètes excellents émerveillent les spectateurs.

Le cinéma de "l'Orpheum Travel Weekly" offre, a part des vues de sites de toutes les parties du monde, un spectacle montrant les exercices des fameux éléphants de Mme Orford.

L'orchestre de concert de l'Orpheum sous la direction du Prof. E. E. Tosso se fait entendre dans des morceaux de choix.

La semaine commençant le 10 mai sera illustrée par l'engagement de Bessie Wynn, la gracieuse reine du vaudeville.

La Poudre Moderne

Procédés de manufacture et ingredients de ce produit explosif.

(Ecrit pour l'Abeille par M. John Barrett, directeur-général de l'Union Panaméricaine, Washington, D. C.)

Sous certains rapports, l'invention la plus dangereuse des temps modernes, la poudre sans fumée, est un produit assez singulier. Pour la plupart des personnes, un grain de n'importe quelle substance, veut dire une très petite particule, et quand, il y a quelques années, on parlait d'un grain de poudre, on voulait dire une très petite particule ou parcelle d'une substance noire qui eut fait explosion à l'instant même où une flamme, une étincelle l'aurait touchée. Aujourd'hui, un grain de poudre peut signifier un objet cylindrique de 7 centimètres et demi de longueur, et de 2 centimètres de diamètre; en effet c'est la grosseur du grain de poudre dont on se sert dans les canons du plus gros calibre du dernier modèle. C'est ce que nous lisons dans un article de l'édition française du Magazine mensuel de l'Union Panaméricaine. Autrefois, on prenait des précautions extraordinaires lorsqu'on manipulait la poudre noire, car une étincelle aurait fait exploser la substance emprisonnée dans un canon ou à l'état libre en tas. Un petit bâton de poudre sans fumée peut s'allumer sur une extrémité, et on peut le tenir par l'autre pendant qu'il pétille et brûle, absolument comme on le ferait d'une allumette soufrée. Mais, quand cette poudre est emprisonnée et mise à feu, le résultat est tout autre.

Chose étrange, la poudre à canon moderne est presque faite de coton pur. Il n'est besoin que d'une procédé des plus simples, pour changer le beau produit de blancheur immaculée du cotonnier, en ce que l'on peut appeler la plus raffinée des poudres sans fumée modernes ou coton-poudre. Ces gros grains de poudre à canon ne sont autres que du coton raffiné et moulé de cette forme et enfin traité au nitrate. Aux Etats-Unis, on se livre à cette industrie dans des poudreries situées dans l'état de Delaware, où se fabrique presque toute la poudre employée par le gouvernement depuis plus de 100 ans. Ces poudrières consomment environ 1,000,000 de livres de coton (1 livre—453 grammes). Toutes les autres grandes puissances du monde entier changent aussi le coton en un explosif meurtrier et destructeur, qui en ce miment fait une œuvre de carnage sur les champs de bataille de l'Europe.

Les détails du procédé dont on se sert pour fabriquer la poudre du gouvernement des Etats-Unis sont sous le plus grand secret; mais le principe général en est très simple.

D'abord, on additionne le coton brut d'éther et d'alcool pour casser la fibre. Cette opération change le coton en une masse semblable à de la gelée, comme l'éther et l'alcool ne peuvent rester dans ce nouveau produit, les deux s'évaporent. On mêle le coton-gelée à du nitrate en certaines proportions, de manière à ce que, quand la poudre est en ignition, le coton et le nitrate s'unissent pour dégager un gaz qui se dilate, alors il ne reste plus rien après la combustion.

Toute la poudre pour les canons des Etats-Unis se fabrique avec cette gelée nitratée. La seule différence qui existe entre les espèces est la grosseur des grains. Il faut que chaque canon ait une poudre qui puisse s'y adapter. Plus le canon est gros, plus le grain de poudre doit être gros. Ainsi les grains de poudre pour les fusils que les hommes portent, ne sont gros que comme la tête d'une épingle, ceux des pièces qui sont destinées à la défense des côtes ont comme nous l'avons dit plus haut 7 centimètres et demi de longueur et 2 centimètres d'épaisseur.

Tous les grains sont percés sur la longueur du cylindre, les tout petits grains n'ont qu'un seul trou qui les traverse, mais les gros grains ont 7 trous. La disposition de ces trous est basée sur des calculs mathématiques de la plus grande exactitude, dont le secret appartient au gouvernement et aux fabricants. Les trous réglementent la rapidité avec laquelle la poudre doit brûler. On ne veut pas que la charge de poudre d'une grosse pièce épuise sa force en un instant. Le commencement de l'explosion met le projectile en marche. L'explosion continue, et en même temps que la vitesse du projectile s'accroît, la force qui se trouve derrière lui continue de le pousser. En suivant les rayures du canon, le projectile est forcé par une explosion continuelle qui accélère, constamment sa vitesse. La poudre brûle le plus vite et produit une plus grande poussée au moment où le projectile atteint la bouche du canon. A ce moment aussi, elle a fini de brûler et sa force est complètement épuisée. Son œuvre est terminée.

On comprendra facilement que pour forcer un projectile dans l'âme d'une pièce de 5 mètres 50 centimètres, il faudra que la poudre brûle plus vite que pour forcer un projectile dans celle d'une pièce de 7 mètres 40 centimètres. Plus un canon est long, plus la poudre demande à brûler longtemps en accomplissant sa force de poussée. La grosseur des grains et la disposition des trous qui décident de la longueur de temps pendant laquelle la charge sera en ignition, sont les facteurs nécessaires à telle ou telle poudre pour tel ou tel canon.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE

Suite de la 1ère page.

dats par des représentants officiels des partis politiques.

Exigeant que toutes nominations politiques soient faites par élections primaires.

Requérant la documentation de toutes nominations politiques, et l'enregistrement des affiliations de parti.

Pour interdire, ou contrôler ou restreindre les expéditions de liqueurs aux localités prohibitionnistes.

Pour l'adoption de la prohibition facultative dans les paroisses, les arrondissements, et les municipalités.

Créant l'office d'enregistreur des votants, excepté pour la paroisse d'Orléans.

Autorisant les banques à accepter des traites payables à future échéance et de les solder, et aussi d'émettre des lettres de crédit.

Elargissant les pouvoirs des municipalités au sujet du pavage des rues.

Autorisant les jurys de police dans les paroisses d'émettre des certificats de dettes.

Modifiant la charte de la ville de Bâton-Rouge.

Autorisant le Bureau de Contrôle du Nouveau Bassin d'établir un tarif de péage, etc.

Pour régler et contrôler l'administration des conduits pétrolifères.

Pour protéger l'Etat et ses concessionnaires dans l'exploitation de terrains minéraux et pétrolifères.

Modifiant l'Acte 231 de 1912, et affirmant les locations qui y sont mentionnées.

Reprenant au bureau des levées de la paroisse Caddo, au nom de l'Etat, toutes les terres appartenant à l'Etat, et présentement illégalement en possession du dit bureau.

Modifiant la loi au sujet des hypothèques sur biens, meubles, particulièrement en ce qui concerne les bestiaux.

Touchant l'établissement de banques rurales.

Passant aux bureaux des écoles des paroisses les titres à toutes propriétés ayant appartenu à des sociétés ou corporations éducationelles défuntes.

Passant au bureau des écoles de la paroisse Caddo, tous les droits, et titres ayant appartenu à la "Pine Grove Academy."

Modifiant et remettant en vigueur le paragraphe 11 de l'Acte 135 de 1896 qui avait été modifié par l'acte 182 de 1914.

Ayant rapport à un Acte au sujet des nominations faites pendant les vacances du sénat, ou qui seront faites durant la séance de la Législature de 1915.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. S. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

ESPAGNE	8 mai, 3 p. m.
ROCHAMBEAU	15 mai, 3 p. m.
NIAGARA	22 mai, 3 p. m.
CHICAGO	29 mai, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
932 rue Conti, Nouvelle-Orléans.

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

No. 33 Commencé le 27 Mars 1915

Le Roman d'une Etoile

HISTOIRE CONTEMPORAINE

par CHARLES MEROUVEL.

(Suite)

— Et quant aux coupables, ajouta-t-il, vous comprenez ma situation. Le grand criminel, c'est mon fils!... Je ne peux pas le maudire... Il y a des entraînements auxquels on ne résiste pas et qu'on déplore... On les paye aussi, souvent, par de grands et cruels châtiments.. Françoise, vous êtes une brave et honnête femme, estimée de tous.. Je vous quitte... Pensez que nous vous plaignons et que nous n'avons qu'un désir, celui de rester vos amis et de vous aider à oublier votre douleur...

Elle baissa la tête en murmurant:

— Ma maison vide, les enfants perdus, mon fils désespéré!...

Il reprit:

— Françoise, regardez-moi et ne me refusez pas une preuve de notre vieille amitié.

Elle leva les yeux sur ceux du vieillard.

Ils étaient si pleins de bonté, de compassion, qu'elle céda enfin et, à son tour, lui tendit la main.

Il la pressa dans les siennes en disant:

— Ah! s'il ne fallait que des millions! Que ne donnerais-je pas pour vous consoler! Au revoir, ma pauvre Françoise! Du courage!

Il s'éloigna lentement, d'un pas alourdi par les pensées qui l'accablaient.

La folie de son fils avait renversé tous ses plans, contristé cette veuve pour laquelle il avait plus que de l'estime, chassé Romain Ambert de son pays ,et dispersé ses enfants.

Pour l'avenir, il redoutait d'autres malheurs.

Mais bientôt l'agitation du monde qu'il dominait de toute la hauteur de sa fortune, le tracas des affaires, le bruit de l'or remué dans ses caisses, devaient lui apporter une heureuse diversion.

Il n'en était pas de même pour la mère de Romain Ambert.

Dès qu'il se fut éloigné, elle retomba dans son accès d'humeur noire.

Sans doute, elle pouvait compter sur l'intérêt qu'on lui portait, mais à quoi lui servirait-il?

Lui rendrait-il son fils?

En serait-elle moins abandonnée, privée de tout ce qu'elle aimait?

Des mots! De vaines protestations!

Le vieux Fontenay lui-même ne disait-il pas en même temps que le mal était irréparable?

Et en effet, ne l'était-il pas?

Elle s'abîma de nouveau dans ses réflexions, erra jusqu'à la nuit dans son petit parc, s'occupant des soins de ses bêtes familières, et, après un dîner de quelques minutes, elle allait remonter à sa chambre, lorsque le bruit de sa sonnette retentit de nouveau.

Depuis le départ de son fils, elle n'avait reçu d'autres visites que celles de quelques fournisseurs, d'anciens domestiques du temps où elle était à la grande ferme de Beaufort, qui venaient s'informer auprès d'elle de la triste affaire et lui témoigner leur amitié par des condoléances comme au moment de la perte d'un parent:

— Ah! quelle peine pour vous!

— Qui l'aurait cru?

— Un si brave garçon, M. Romain!

— Et un ami encore!

Et que d'autres exclamations qui lui retournaient le poignard dans la plaie!

Qui venait encore, et à pareille heure?

Marianne lui remit une carte:

"Le vicomte Guy de Fleuse!"

Le nom lui était inconnu.

— Mais au-dessous, le visiteur avait tracé, par précaution:

"De la part de M. Romain."

Elle eut un mouvement de joie.

Enfin, elle allait savoir..

Le vicomte Guy de Fleuse avait une physionomie extrêmement sympathique.

Ses traits respiraient la franchise.

— Asseyez-vous, monsieur, dit-elle, en lui offrant le siège sur lequel le maître de Beaufort se trouvait quelques instants plus tôt. Vous avez vu mon fils?

— Oui, madame.

— Bien triste, n'est-ce pas?

— Fatalement, mais il se remettra, j'en suis certain. Il est fort, courageux, actif... Je ne suis pas inquiet pour l'avenir...

Le vicomte, enveloppé dans un pardessus bavane, sur sa jaquette bleue, pouvait passer pour un élégant jeune homme.

Il était arrivé dans une victoria prise à Versailles, qui l'attendait à la porte.

Il tira un portefeuille de sa poche de côté.

— Il faut d'abord que je vous remette une lettre de Romain, dit-il en souriant. Je l'appelle Romain tout court parce que nous sommes devenus des amis. Figurez-vous que nous avons fait connaissance sur la "Champagne..."

—La "Champagne"?... fit-elle étonnée.

—Oui, un steamer, un transatlantique, sur lequel j'avais pris passage pour me rendre en Amérique où j'étais appelé par un notaire.

Il fut pris d'un léger accès de toux.

— Je ne suis pas d'une forte santé, dit-il, et je ne voyageais pas pour mon agrément. J'allais recueillir la succession d'un parent... Mais je bénis le ciel qui m'a donné un compagnon qui, j'ose le dire, et je m'en félicite, est devenu un véritable ami pour moi. Lisez, madame.

On connaît la lettre que Romain Ambert avait remise au vicomte Guy de Fleuse, en le priant de la porter à sa mère.

Elle la lut avec émotion.

Et tout de suite elle prit en amitié ce messager qui venait lui parler de son fils.

— Ainsi, dit-elle, vous avez voyagé ensemble?

— Depuis le départ du Havre, nous ne nous sommes pas quittés.

— Vous le connaissiez auparavant?

— Je l'avais à peine vu... Mais, vous pensez, sur un bateau, pendant une traversée de huit à neuf jours, on est heureux de trouver un compatriote et de causer avec lui. C'est un peu de la patrie qu'on emporte avec soi.

— Il n'avait que son fils près de lui?

— En effet, Jacques, un petit garçon qui ne le quittait pas d'une semelle.

Elle ne parla pas de l'autre, de l'enfant de l'adultère.

Mais son cœur se serra.

Elle se demanda ce qu'elle était devenue.

Elle ne pouvait pas haïr cette pauvre petite créature qu'elle avait si souvent tenue dans ses bras et dont elle avait l'image dans les yeux.

Elle reprit:

— Vous me dites que vous ne l'avez pas quitté jusqu'au moment de votre départ?

— En effet. Nous avons donc vécu plus de trois semaines ensemble, exactement vingt-six jours et le délai m'a suffi pour apprécier tout ce qu'il y a de bon sens, d'esprit, d'énergie et de générosité chez votre fils...

— Il vous a tout raconté?...

— Je le crois.

— Son chagrin?

— Hélas!...

— Que va-t-il faire?

En peu de mots, mais avec tous les détails utiles, le vicomte expliqua ce qui s'était passé, l'héritage qui lui était échu... la vente qu'il avait faite à son ami et ses projets pour l'avenir.

Il dépeignit à madame Ambert la Gloriette, la maison, les immenses étendues des terres cédées par lui, l'activité phénoménale qui se déployait au Canada —la nouvelle France, chère madame! — et les espérances fondées par son acheteur pour l'avenir.

Il ajouta:

— Quand vous voudrez, nous pourrons aller faire visite à votre cher exilé.

Il toussa de nouveau.

— Cependant, fit-il, la mer n'est pas bonne pour moi. Ma santé ne vaut rien. Autrement je vous assure que j'aurais eu beaucoup de peine à me défaire de cette Gloriette. Si vous saviez comme c'est beau, ce pays, comme c'est grand! Quels aspects et quels espaces! Romain vous écrira. Il désire qu'on ne parle pas de lui... Vous le verrez un jour riche à millions...

Elle murmura: